

23 mars 2009

### ■ L'apprentissage dans l'artisanat, une réponse face à la crise

En réponse à la proposition de Martin Hirsch, Haut commissaire à la jeunesse, l'APCM et les CMA se mobilisent pour voir au plus vite avec le gouvernement et les régions comment former 100 000 jeunes de plus par l'apprentissage en 2010. Martin Hirsch a, en effet, proposé que l'Etat dépense 1,5 milliard d'euros pour favoriser l'embauche par les entreprises de 100 000 jeunes supplémentaires en contrats en alternance pendant deux ans.

Cette proposition est basée sur une réalité concrète. Les formations proposées par les CFA (centre de formation des apprentis) sont actuellement saturées et de nombreuses entreprises artisanales peinent à trouver les collaborateurs qualifiés dont elles ont besoin. En augmentant leur capacité de formation, de nombreux jeunes seraient ainsi écartés des conséquences de la crise par l'embauche en apprentissage.

L'apprentissage, fondé sur la transmission directe du savoir-faire, est une réponse parfaitement adaptée. La mise à disposition d'informations ne remplace pas auprès de certains jeunes la rencontre physique avec un métier tel que le permet l'apprentissage :

- l'artisanat propose de très nombreuses formations à des métiers d'avenir ;
- environ 170 000 apprentis sont formés aux métiers de l'artisanat chaque année ;
- 80 % d'entre eux ont un emploi à l'issue de leur formation ;
- l'apprentissage donne une formation réelle et opérationnelle ;
- l'apprentissage prépare à la reprise d'entreprise dans des métiers qui sont les meilleures voies pour développer l'emploi et l'économie de demain. 300 000 chefs d'entreprises artisanales vont partir à la retraite dans les dix prochaines années.

L'artisanat est une voie d'avenir pour beaucoup de jeunes en quête de savoir-faire. Les artisans sont prêts à relever le défi.

---

#### Contact presse

Christelle Lefort, Responsable de la communication – [clefort@cma-rennes.fr](mailto:clefort@cma-rennes.fr)  
Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine  
2 cours des Alliés – 35000 Rennes